



Description de service : <<Advanced Services – Fixed Price Cisco Collaborative Professional Services – UCS Chassis Installation Plus Blades and OS Bundle QTY 1 Remote>> Services avancés – Prix fixe Services professionnels collaboratifs (CPS) de Cisco – Service à distance d’installation du châssis UCS avec offre groupée de lames et de système d’exploitation (QTÉ 1) (ASF-CPSP-G-UCS-R)

Le présent document décrit les Services avancés à prix fixe : Services professionnels collaboratifs (CPS) de Cisco – Service à distance d’installation du châssis UCS avec offre groupée de lames et de système d’exploitation, disponibles dans le cadre du Programme des services professionnels collaboratifs (« le Programme »).

Vente directe par Cisco à un Distributeur agréé. Si vous avez souscrit ces Services directement auprès de Cisco, ce document est intégré à votre contrat de Services professionnels collaboratifs (le « Contrat »), aux conditions générales des Services professionnels collaboratifs dans le cadre du programme à l’intention des partenaires de Services Cisco, à un contrat de services axé sur des services de transactions avancés (« AS-T ») ou à tout contrat équivalent conclu entre vous et Cisco autorisant votre participation au Programme. En cas de conflit entre la présente Description de service et le Contrat (ou annexe ou entente équivalente), cette Description de service fait foi. Dans le cadre d’un contrat AS-T établi entre Cisco et un Distributeur agréé, la présente Description de service doit être considérée comme un Énoncé des travaux (« EDT »).

Cisco s’engage à fournir un Devis pour les services (« Devis ») précisant les frais adéquats que le Distributeur agréé devra payer pour les services sélectionnés. Cisco s’engage à fournir le Service consultatif pour système vidéo d’entreprise décrit ci-dessous en se conformant aux conditions sur le Bon de commande qui indique l’adresse de courriel de l’acheteur, l’ID de l’offre, le numéro de pièce de rechange et les frais de service définis dans le Devis convenu entre les parties, et qui reconnaît et accepte les conditions dudit document.

Services professionnels collaboratifs (CPS) de Cisco – Service à distance d’installation du châssis UCS avec offre groupée de lames et de système d’exploitation (QTÉ 1)

Résumé du service

Le service à distance d’installation du châssis UCS avec offre groupée de lames et de système d’exploitation (QTÉ 1) du

programme de Services professionnels collaboratifs (CPS) de Cisco fournit l’installation à distance du châssis UCS-B avec des lames et un système d’exploitation. Le service comprend notamment ce qui suit : configuration, test de mise sous tension, mise à niveau de Micrologiciel, installation de SE/d’hyperviseur avec au maximum 8 lames ou 8 serveurs autonomes de série C à un emplacement ou installation d’un boîtier de série M avec 8 serveurs internes, au maximum.

Lieu de la prestation

Les Services sont fournis à distance au Distributeur agréé.

Collecte des exigences

Analyser les renseignements indispensables sur l’Utilisateur final fournis par le Distributeur agréé afin de comprendre les attentes de l’Utilisateur final et de définir le processus à suivre dans le cadre du service.

Responsabilités de Cisco

- Fournir au Distributeur agréé un modèle sur les exigences lui permettant de saisir les exigences professionnelles et techniques qu’il doit recueillir auprès de l’Utilisateur final.
- Les performances de Cisco dans le cadre de ce service reposent sur la configuration définie au moment de la commande. Cisco n’a pas l’obligation de fournir des services si la configuration est modifiée ou remplacée pendant la durée du service.

Responsabilités du Distributeur agréé

- Mettre à jour le modèle sur les exigences en y indiquant les exigences professionnelles et techniques de l’Utilisateur final et le fournir à Cisco avant ou pendant l’atelier de lancement

Configuration à distance

Configuration à distance d’UCS avec assistance sur le terrain du Distributeur agréé

Responsabilités de Cisco

- Configuration à distance des interconnexions de trames
- Configuration à distance d'UCS pour établir une connectivité de réseau
- Configuration à distance d'UCS pour établir une connectivité au stockage
- Création de profil de service et configuration à distance du réseau local virtuel (VLAN)
- Configuration à distance des politiques et des groupes
- Exécution à distance du test de mise sous tension
- Mise à niveau à distance du micrologiciel
- Installation à distance de SE/d'hyperviseur (8 lames au maximum)
- Traitement à distance des problèmes relatifs au matériel ou au logiciel qui peuvent survenir pendant la configuration ou mise à niveau à distance, notamment les suivants : une lame ne démarre pas, le châssis n'est pas détectable ou il est impossible de mettre à niveau le BIOS.

Responsabilités du Distributeur agréé

- Fournir un accès au réseau de l'Utilisateur final pour la configuration ou la mise à niveau à distance
- Fournir une équipe technique et les ressources appropriées pendant la configuration ou la mise à niveau à distance effectuée par Cisco

Test et validation par l'Utilisateur final

Le Distributeur agréé collaborera avec l'Utilisateur final afin de réaliser différents tests de validation des données et des tests d'acceptation par l'utilisateur. Cisco suivra la réalisation des tests à distance ou par WebEx et fournira l'assistance requise si de plus amples explications sont nécessaires.

Responsabilités de Cisco

- Suivre à distance par WebEx les tests de validation des données et d'acceptation par l'utilisateur effectués par le Distributeur agréé et par l'Utilisateur final.

Responsabilités du Distributeur agréé

- Fournir à l'Utilisateur final et à Cisco les renseignements sur WebEx pour les séances pendant lesquelles le Distributeur agréé collaborera avec l'Utilisateur final en vue de réaliser les différents tests de validation des données et tests d'acceptation par l'utilisateur.
- Donner l'accord final une fois les tests réussis.

Document de l'état définitif

Le document de l'état définitif comprendra tous les résultats, les problèmes rencontrés et les prochaines étapes selon l'achèvement de l'installation et de la configuration du châssis UCS.

Responsabilités de Cisco

- Signaler la fin de l'installation et de configuration à distance du châssis UCS, fournir un document de l'état définitif au Distributeur agréé.

Responsabilités du Distributeur agréé

- Examiner le document de l'état définitif avec Cisco pour le commenter et l'approuver avant qu'il soit officiellement terminé et publié.

Responsabilités générales du Distributeur agréé

- Le Distributeur agréé doit s'assurer que l'Utilisateur final comprend et convient que i.) le Distributeur agréé fournit ses propres services conjointement avec les services de Cisco décrits aux présentes et ii.) conjointement avec l'exécution de ses propres services, le Distributeur agréé doit fournir à Cisco certains renseignements concernant l'Utilisateur final, certains documents et/ou certaines données techniques requis(es) et qui seront utilisé(s) par Cisco en lien avec les services fournis par Cisco.
- Le Distributeur agréé sera entièrement responsable de la documentation de toutes les recommandations émises par Cisco pendant la prestation des Services.
- Le Distributeur agréé est seul responsable de toutes les interactions et communications avec l'Utilisateur final et de la fourniture des services et produits livrables à ce dernier.
- Le Distributeur agréé reconnaît que l'achèvement des Services dépend du fait qu'il s'acquitte de ses responsabilités, comme indiqué ci-après.
- Identifier le personnel du Distributeur agréé et définir le rôle de chacun dans la participation aux Services. Les membres d'un tel personnel peuvent comprendre, sans toutefois s'y limiter, les spécialistes en ingénierie de planification et de conception de l'architecture et les spécialistes en ingénierie de réseau.
- Veiller à ce que le personnel du Distributeur agréé soit disponible pendant l'exécution des Services pour fournir des renseignements et participer aux séances de collecte de renseignements prévues (entretiens, réunions et conférences téléphoniques, par exemple)
- Les services fournis par Cisco se limitent au conseil, à l'assistance et à l'orientation techniques. Le Distributeur agréé reconnaît et accepte expressément qu'il est le seul responsable de la détermination et de la mise en œuvre des exigences de conception réseau de l'Utilisateur final, et de la mise en œuvre de toutes les recommandations fournies par Cisco. Cisco ne peut être tenue responsable si les services ne répondent pas aux exigences commerciales, de conception ou de réseau de l'Utilisateur final et le Distributeur agréé demeure seul responsable de la précision des renseignements pendant la fourniture des services décrits aux présentes et la détermination finale de la conception du réseau, de l'architecture, de la mise en œuvre, des exigences commerciales ou autres de l'Utilisateur final.

- Le Distributeur agréé comprend et reconnaît expressément que les Services seront exécutés dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours civils à compter de l'envoi d'un Bon de commande à Cisco pour les Services décrits aux présentes.

Limite

- LE DISTRIBUTEUR AGRÉÉ RECONNAÎT ET CONVIENT EXPRESSÉMENT QU'IL EST SEUL RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION ET DE LA MISE EN ŒUVRE DES EXIGENCES DE L'UTILISATEUR FINAL EN MATIÈRE DE RÉSEAU ET DE CONCEPTION, À SES BESOINS COMMERCIAUX OU À D'AUTRES EXIGENCES. CISCO NE PEUT AUCUNEMENT ÊTRE TENUE RESPONSABLE SI LES SERVICES PROFESSIONNELS COLLABORATIFS, LES PRODUITS LIVRABLES, LES RAPPORTS OU LES LOGICIELS ASSOCIÉS DE CISCO NE RÉPONDENT PAS AUX EXIGENCES DE L'UTILISATEUR FINAL EN MATIÈRE DE RÉSEAU ET DE CONCEPTION, À SES BESOINS COMMERCIAUX OU À D'AUTRES EXIGENCES.**

Représentation de la marque Cisco

Le Distributeur agréé s'engage à respecter les directives concernant les marques des Services collaboratifs, disponibles à l'adresse <http://www.cisco.com/web/partners/services/programs/collaborative/index.html> (sous « Ressources ») et intégrées aux présentes par renvoi.

Facturation et achèvement

Facturation

Les Services sont facturés après leur réalisation.

Achèvement des Services

Cisco informera le Distributeur agréé par écrit une fois les Services réalisés. Le Distributeur agréé devra accuser réception de cette notification dans les cinq (5) jours ouvrables et attester par écrit que Cisco a bien réalisé les Services. Si le Distributeur agréé ne confirme pas la réalisation des Services ou ne justifie pas le refus des Services dans les cinq (5) jours ouvrables, la réalisation des Services est considérée comme acceptée conformément à la présente description de service.